

L'Indochine française



En 1859, Napoléon III, pour protéger les chrétiens persécutés, fait occuper Saigon, la Cochinchine orientale (1862-1864), puis occidentale (1867), Cambodge étant placé en 1863, sous protectorat français et ainsi soustrait aux ambitions du Siam. Le désir de conquérir le marché chinois explique l'extension vers le nord. Francis Garnier remonte le Mékong (1866-1868), prend Hanoï en 1873, mais il est tué le 21 décembre. L'assassinat du commandant Rivière à Hanoï (1883) provoque l'intervention décisive : le 25 août, l'Annam accepte le protectorat français, étendu au Tonkin en 1884. Malgré l'incident de Lang Son en mars 1885, la Chine accepte le fait accompli. Regroupé en 1887, dans une Union Indochinoise accru en 1893 du Laos conquis pacifiquement, ces territoires sont soumis à une centralisation systématique et connaissent un essor économique favorisé, à la veille de la 2^e Guerre mondiale, par les chemins de fer transindochinois et du Yunnan.

